



GERER :

Des outils
pour faire le
diagnostic de
votre gestion

E-ENTREPRISE

N° 78

MARS 2010

Coûts, rentabilité, productivité... Savoir précisément où l'on en est pour mesurer la santé de son entreprise est essentiel pour prendre les bonnes décisions. Le point sur les outils qui permettent de faire le bon diagnostic en temps réel.

Les comptes prévisionnels pour vérifier l'atteinte de vos objectifs

Il s'agit de réaliser, avant le démarrage de l'exercice, un compte de résultat et un prévisionnel de trésorerie de façon à acquérir une vision des charges et du chiffre d'affaires à venir. Réalisés avec votre expert-comptable, ces outils tiennent compte du dernier exercice et de votre stratégie pour l'année à venir.

Les préparer vous permet de vous poser, de faire le point et d'aborder plus sereinement l'exercice à venir avec les conseils avisés de votre expert-comptable. Celui-ci vous aidera à traduire vos actions à venir d'un point de vue comptable. Vous définirez ensemble les charges à venir, les recettes qu'il faut mettre en face ainsi que votre besoin en trésorerie. Les prévisionnels peuvent s'avérer utiles pour solliciter un prêt par exemple.

Durant l'année, c'est votre support de référence pour suivre les résultats de l'entreprise par rapport aux prévisions et pour prendre les décisions nécessaires.

Le tableau de bord donne l'alerte en cas de problème

Plus ponctuel, le tableau de bord est destiné à vous permettre de suivre vos performances mois par mois. Il nécessite de déterminer des indicateurs clefs et représentatifs de vos performances. Votre expert-comptable peut vous aider à les choisir en fonction de vos spécificités et de votre secteur d'activité.

La situation intermédiaire et le SIG (Solde Intermédiaire de Gestion)

La situation intermédiaire est réalisée, à un instant « T » en cours d'exercice, avec les données réelles de votre comptabilité.

Elle est donc particulièrement fiable.

Elle complète les informations transmises dans les tableaux de bord.

Le solde intermédiaire de gestion (SIG) est utilisé pour apprécier les performances des entreprises de manière fine. Il fait le point sur la marge commerciale, la production de l'exercice, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat courant avant impôts, le résultat exceptionnel et le résultat net.

Tous ces outils à mettre en place et à faire vivre avec votre expert-comptable vous permettront de ne pas être pris de cours et d'anticiper les éventuels dérapages.



Ordre des experts-comptables
région Paris Ile-de-France

45, Rue des Petits Champs

75035 – PARIS Cedex 01

Téléphone : 01 55 04 31 31 / Télécopie : 01 55 04 31 70

www.oec-paris.fr



est une publication électronique
bimensuelle de

l'Ordre des experts-comptables

région Paris Ile-de-France

Directeur de la publication : Bernard LELARGE

Rédacteur en chef : Philippe STEMPERT

Conception/Réalisation : BGC TOSCANE - www.bgctoscane.com

Règle publicitaire : Affiliation

80 Rue Tailbout - 75009 PARIS / Téléphone : 01 40 18 54 04

Fax : 01 78 76 63 56 / Site internet : www.affiliation.com

©Istockphoto - Ordre des Experts-Comptables